



Ordonnance de télécom CRTC 2008-55

Ottawa, le 25 février 2008

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Saskatchewan Telecommunications	159 159A	le 29 janvier 2008 le 14 février 2008	le 29 février 2008
Saskatchewan Telecommunications	160	le 15 février 2008	le 1 ^{er} avril 2008
Télébec, Société en commandite	364	le 13 février 2008	le 25 février 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>